

D'APRES une note qui se trouve en marge de ce Mémoire, il est évident qu'il a été rédigé par M. Talon qui étoit en 1667 Intendant de Justice, Police et Finances en Canada. A cette époque, M. Courcelles étoit Gouverneur de la Colonie. Ce Mémoire a dû être adressé à M. Colbert, alors premier Ministre de Louis XIV.

L.  
dans  
duct  
ainsi  
pérç

Il  
duis  
sorte

Il  
port  
pays  
femr  
elles  
long  
form  
de p  
Sau

L.  
tanc  
de F  
gurr  
pas